

## Valneva entre dans le SBF 120 et le CAC Mid 60 d'Euronext

**Saint-Herblain (France), 22 mars 2021** – Valneva SE, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux, annonce aujourd'hui son entrée dans les indices SBF 120 et CAC Mid 60 d'Euronext, suite à une récente revue trimestrielle du Comité des Indices d'Euronext Paris.

Le SBF 120 est un des indices phares de la Bourse de Paris qui regroupe les 120 premières valeurs cotées sur Euronext Paris en termes de liquidité et de capitalisation boursière. L'indice CAC Mid 60 regroupe 60 entreprises d'importance nationale ou européenne. Il représente les 60 plus grandes capitalisations françaises après le CAC 40 et le CAC Next 20. Ces 120 sociétés forment ensemble le SBF 120.

**David Lawrence, Directeur Financier intérimaire de Valneva** a indiqué, "Nous nous réjouissons de la décision d'Euronext qui est une belle reconnaissance des progrès et de l'évolution de Valneva depuis sa création en 2013. Nous allons continuer à dérouler notre stratégie opérationnelle et de marché de capitaux avec pour objectif de créer encore davantage de valeur pour nos actionnaires."

### À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée du développement de vaccins en identifiant des maladies infectieuses mortelles et débilitantes pour lesquelles il n'existe pas de solution vaccinale prophylactique et pour lesquelles les options thérapeutiques sont limitées. Valneva utilise ensuite sa forte connaissance de la science des vaccins, et notamment son expertise dans les différents modes de vaccination ainsi que ses infrastructures de développement de vaccins déjà bien établies, pour mettre au point des vaccins prophylactiques destinés à lutter contre ces maladies. Le Groupe a mis à profit son expertise et ses infrastructures pour commercialiser avec succès deux vaccins et pour faire rapidement progresser un large éventail de candidats vaccins en développement clinique, et notamment ses candidats vaccins contre la maladie de Lyme, le virus du chikungunya et la COVID-19.

### Contacts Médias et Investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine

Director Investor Relations & Corporate Communications

M +33 (0)6 4516 7099

investors@valneva.com

Teresa Pinzolit

Corporate Communications Specialist

T +43 (0)1 20620 1116

communications@valneva.com

### Avertissement concernant les informations prospectives - Valneva

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier, la conception, l'analyse, les résultats attendus et l'achèvement d'essais cliniques sur VLA 15, ou relatifs à un paiement d'étape attendu de la part de Pfizer. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs des résultats futurs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des termes comme « pourrait », « devrait », « s'attend à », « anticipe », «

croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle.

